



PROGRAMME DE
FORMATION
POUR
TRAVAILLEURS CULTURELS
ET ARTISTES
DE LA RELÈVE PROFESSIONNELLE

AUTOMNE 2010
MAISON DES ARTS DE LAVAL





© Alarté Photo / Uliana Dragova, violoniste



© Vincent Girard / Karina Bleau, marionnettiste

Alors qu'elle révisait sa Politique culturelle à l'automne 2006, la Ville de Laval confirmait son engagement à soutenir et à renforcer le développement des artistes et travailleurs culturels de la relève professionnelle. C'est donc avec fierté et conviction que les partenaires de l'*Entente régionale pour soutenir la relève professionnelle en culture* vous présentent le premier volet de son programme de formation et de perfectionnement s'adressant spécifiquement à cette clientèle.

JEUNE RELÈVE PROFESSIONNELLE

PROGRAMME DE FORMATION SUR MESURE

- Formation en petit groupe (maximum 15 participants)
- Formation individuelle sur mesure (Soutien offert à un ou des employés en entreprise)

PARTICIPANTS ADMISSIBLES

- Membre de conseils d'administration et travailleur culturel impliqué dans un organisme professionnel reconnu par la Ville de Laval
- Artistes et artisans professionnels ou en voie de professionnalisation résidant à Laval

POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE VOTRE STATUT

ÊTES-VOUS UN ARTISTE...

... professionnel? ... en voie de professionnalisation? ... de la relève?

Selon l'article 7 de la loi 78, un artiste a un statut de **PROFESSIONNEL** lorsque :

- Il se déclare artiste professionnel;
- Il crée des œuvres pour son propre compte;
- Ses œuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur reconnu;
- Il a reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance à titre professionnel, par exemple une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même nature;
- Il peut être membre à titre professionnel d'une association reconnue.

JEUNE RELÈVE PROFESSIONNELLE

- Artiste ayant moins de 35 ans qui compte entre 2 et 5 ans de pratique, et dont le profil correspond aux critères du statut de l'artiste professionnel.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

TARIFICATION

Formation de groupe : Les frais d'inscription sont de 25 \$ par participant, selon la formation sélectionnée.

Formation individuelle sur mesure :
50 \$ par organisme inscrit

INSCRIPTION

Remplissez le formulaire à la page 7 et 8 et retournez-le avec votre paiement par chèque à l'attention de la Centrale des artistes.

Les premiers inscrits auront priorité.

**SEULE LA RÉCEPTION DU CHÈQUE
OFFICIALISERA VOTRE INSCRIPTION**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2010

CONFIRMATION

Une confirmation de la tenue de la formation sera envoyée par courriel 10 jours avant le début de celle-ci.

ANNULATION

Le Bureau des arts et de la culture se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre d'inscriptions est jugé insuffisant. Dans cette éventualité, les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

Par contre, si un participant annule un cours, il doit le signifier par un avis téléphonique ou écrit 10 jours ouvrables avant le début du cours pour obtenir un remboursement.

Le non-respect de cette règle entraîne un non-remboursement.

VOLET GESTION

STRUCTURE OBNL ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formation de groupe

CLIENTÈLES

Intervenants culturels, membres de conseils d'administration, artistes professionnels et de la relève

OBJECTIF GLOBAL DE LA FORMATION

- Outiller les gestionnaires, les membres de conseils d'administration et autres intervenants du milieu culturel pour la gouvernance de leur organisme.

OBJECTIFS

- Comprendre les règles d'une saine gouvernance (avoir de bons règlements généraux).
- Accompagner le fonctionnement d'un conseil d'administration.

FORMATRICE

Johanne Turbide, Ph. D., M. Sc., CA

Professeure titulaire au Service de l'enseignement des sciences comptables, HEC Montréal. Responsable du Groupe de recherche sur les organismes à but non lucratif, communautaires et culturels / ARUC

DESCRIPTION

LA GOUVERNANCE D'UN OBNL CULTUREL

- Les enjeux du conseil d'administration d'un OBNL
- Le contexte d'affaires
- Le choix des administrateurs
- La culture organisationnelle

LA DÉLIMITATION DES CHAMPS D'INTERVENTION

- Droits et devoirs
- Règlements généraux
- Gestion des communications
- Règles de gouvernance

LE FONCTIONNEMENT DU CA

- Pratiques d'affaires efficaces
- Gestion de conflits
- Gestion de risques
- Responsabilité des membres

DURÉE : 7 heures

DATE : Jeudi 23 septembre 2010

LIEU : Maison des arts de Laval, salle 2D3D

FRAIS D'INSCRIPTION

25 \$ par participant

Plus d'un employé et membre du conseil d'administration d'un même organisme peut profiter de la formation, selon les places disponibles.



CLIENTÈLES

Intervenants culturels, membres d'un conseil d'administration, artistes professionnels et de la relève.

OBJECTIF GLOBAL DE LA FORMATION

- Outiller les gestionnaires, les membres de conseils d'administration et les autres intervenants du milieu culturel pour la saine gestion financière de leur organisme.

OBJECTIFS

- Assurer la bonne santé financière de l'OBNL (savoir lire les états financiers, etc.).
- Amener les participants à mieux comprendre les états financiers des OBNL culturels et à juger de leur santé financière.

FORMATRICE

Johanne Turbide, Ph. D., M. Sc., CA
Professeure titulaire au Service de l'enseignement des sciences comptables, HEC Montréal.
Responsable du Groupe de recherche sur les organismes à but non lucratif, communautaires et culturels / ARUC

DESCRIPTION

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

- Types de mission
- Définition des états financiers
- Principaux états financiers : bilan, état des résultats, état de l'évolution des actifs nets, état de l'évolution du solde des fonds
- État des flux de trésorerie

FONCTIONNEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

- Système comptable traditionnel et système comptable par fonds
- Normes comptables : méthodes de constatation des revenus
 - Méthode du report
 - Méthode de la comptabilité par fonds affectés
- Principaux postes, particularités et notes aux états financiers
- Analyse d'états financiers

DURÉE : 7 heures

DATE : Jeudi 30 septembre 2010

LIEU : Maison des arts de Laval, salle 2D3D

FRAIS D'INSCRIPTION

25 \$ par participant

Plus d'un employé et membre du conseil d'administration d'un même organisme peut profiter de la formation, selon les places disponibles.



PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET PLAN D'ACTION

Formation de groupe

CLIENTÈLES

Intervenants culturels et artistes professionnels et de la relève

OBJECTIFS GLOBAL DE LA FORMATION

- Offrir aux participants les principales composantes de mise en œuvre du plan de développement stratégique et du plan d'action qui en découle.
- Proposer une saine attitude de gestion qui s'inscrit dans des prévisions à long terme et des objectifs à atteindre plutôt que dans un mode réactif.

FORMATRICE

Josée Fafard

Détentriche d'une maîtrise en arts visuels de l'Université Concordia et d'un certificat en administration de l'UQTR. Madame Fafard conseille différents artistes et organismes émergents (gestion de carrière, professionnalisation, demandes de subvention, etc.) à titre de consultante et d'agente de développement, notamment au Conseil de la culture de Lanaudière.

OBJECTIFS

- S'initier aux différents éléments et méthodes relatifs à la rédaction d'un plan de développement.
- Développer l'habileté d'identifier des objectifs correspondant aux axes de développement.
- Acquérir des notions relatives à l'élaboration d'un plan d'action tout en assimilant les rudiments à propos des indicateurs de performance.
- Intégrer les principes de base pour la production de redditions de comptes efficaces.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé théorique, exercices appliqués, partage d'expériences en groupe. Les participants devront apporter la mission et l'historique de leur organisme.

DURÉE : 7 heures

DATE : Vendredi 29 octobre 2010

LIEU : Maison des arts de Laval, salle 2D3D

FRAIS D'INSCRIPTION

25 \$ par organisme reconnu

Plus d'un employé et membre du conseil d'administration d'un même organisme peut profiter de la formation pour le même tarif d'inscription, selon les places disponibles.



FICHE D'INSCRIPTION – AUTOMNE 2010

Date limite d'inscription : 10 septembre 2010

Les formations sont réservées aux membres de conseils d'administration et aux travailleurs culturels impliqués dans un organisme culturel professionnel reconnu par la municipalité ainsi qu'aux artistes et artisans professionnels ou en voie de professionnalisation.

Chaque participant d'un même organisme doit remplir une fiche d'inscription.

Le Bureau des arts et de la culture se réserve le droit de décliner toute demande ne répondant pas aux critères d'admissibilité du programme.

Le présent formulaire, accompagné de votre paiement à l'ordre de la Centrale des artistes, doit être posté au **5495, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval (Québec) H7T 2X7**.

Veuillez noter que votre inscription ne sera officielle qu'à la réception de votre paiement.

IDENTIFICATION

Nom _____ Prénom _____

Titre, fonction, nom d'artiste ou de plume _____

Années d'expérience _____ Nom de l'organisme _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone domicile _____ Téléphone travail _____

Télécopieur _____ Courriel _____

Site internet _____

STATUT PROFESSIONNEL

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Professionnel | <input type="checkbox"/> Employé | <input type="checkbox"/> Travailleur culturel |
| <input type="checkbox"/> Relève | <input type="checkbox"/> Employeur | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Travailleur autonome | <input type="checkbox"/> Membre conseil d'administration | |

DOMAINE

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Arts visuels | <input type="checkbox"/> Lettres et édition | <input type="checkbox"/> Communications |
| <input type="checkbox"/> Arts de la scène | <input type="checkbox"/> Métiers d'art | <input type="checkbox"/> Patrimoine et histoire |
| <input type="checkbox"/> Cinéma/audiovisuel | <input type="checkbox"/> Muséologie | <input type="checkbox"/> Événements |

DOSSIER D'ARTISTE OBLIGATOIRE

(si non membre de la Centrale des artistes)

Afin de s'assurer de l'admissibilité des participants, de mieux connaître les artistes professionnels et, surtout, de mieux répondre à leurs besoins, une version récente de votre dossier d'artiste (curriculum vitae et démarche d'artiste) est exigée pour s'inscrire aux formations.

- Je suis membre en règle de la Centrale des artistes
- J'ai déjà fourni mon dossier d'artiste au Bureau des arts et de la culture
- Je fais parvenir mon dossier d'artiste au Bureau des arts et de la culture
- Ne s'applique pas à ma situation (travailleur culturel impliqué dans un organisme reconnu)

AFFILIATION PROFESSIONNELLE

- | | | |
|---|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> CMAQ | <input type="checkbox"/> Guilde | <input type="checkbox"/> RAAV |
| <input type="checkbox"/> RQD | <input type="checkbox"/> UNEQ | <input type="checkbox"/> Autre _____ |
| <input type="checkbox"/> UDA – Membre stagiaire | <input type="checkbox"/> UDA – Membre actif | _____ |

CHOIX DE COURS – AUTOMNE 2010

Volet gestion

- Structure OBNL et conseil d'administration
25 \$ par participant
- Planification financière, budgétisation et comptabilité
25 \$ par participant
- Planification stratégique et plan d'action
25 \$ par participant

Volet promotion et marketing

- Web 2.0
25 \$ par artiste ou organisme inscrit

Volet finance

- Vers un meilleur financement¹
50 \$ par participant

¹Seuls les intervenants culturels et artistes professionnels de la relève sont admissibles à cette formation.

RENSEIGNEMENTS

Bureau des arts et de la culture
Service de la vie communautaire, de la culture et des communications
Ville de Laval
450 978-6888, poste 4426

VOLET PROMOTION ET MARKETING

WEB 2.0

Formation de groupe

CLIENTÈLES

Intervenants culturels et artistes professionnels et de la relève

OBJECTIF

Apprendre à exploiter tous les outils qu'offrent Internet et le Web 2.0 pour des fins de développement de nouveaux publics.

FORMATEUR

Vincent Messenger

Vincent Messenger a œuvré pendant plus de 22 ans dans le domaine des arts de la scène en tant qu'agent de développement international des affaires, agent de tournée et consultant en marketing. Il a élaboré des stratégies de marketing efficaces et fondé sa propre entreprise, qui propose des services-conseils en développement international.

DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU WEB 2.0

- Présentation d'Internet et du Web 2.0 aujourd'hui
- Profil des internautes et des consommateurs de culture
- Compréhension d'Internet dans un contexte de rétention et de développement de nouveaux publics
- Les différentes techniques
 - La création d'une communauté
 - L'interaction
 - Le blogue
 - Les outils incontournables : flux RSS, YouTube
 - Les réseaux sociaux (Facebook, MySpace, Twitter)
 - L'indexation, le référencement, les mots-clés, le lien texte

CRÉATION D'UN BLOGUE SUR PLATEFORME WORDPRESS

Atelier pratique. Les participants doivent apporter un ordinateur portable.

DURÉE : 3 heures

DATE : Vendredi 26 novembre 2010

LIEU : Maison des arts de Laval, salle 2D3D

FRAIS D'INSCRIPTION

25 \$ par organisme reconnu

Plus d'un employé et membre du conseil d'administration d'un même organisme peut profiter de la formation pour le même tarif d'inscription, selon les places disponibles.



VOLET FINANCE

VERS UN MEILLEUR FINANCEMENT

Accompagnement individuel

CLIENTÈLES

Seuls les intervenants culturels et artistes professionnels de la relève sont admissibles.

OBJECTIF GLOBAL DE LA FORMATION

Permettre aux participants de recevoir un accompagnement individuel dans la rédaction de demandes de subvention.

OBJECTIFS

- Démystifier le processus inhérent à toute demande de subvention.
- Rendre le participant confiant pour la rédaction future de demandes de subvention.
- Outiller le participant avec des modèles de référence.

FORMATRICE

Josée Fafard

Détentrice d'une maîtrise en arts visuels de l'Université Concordia et d'un certificat en administration de l'UQTR. Madame Fafard conseille différents artistes et organismes émergents (gestion de carrière, professionnalisation, demandes de subvention, etc.) à titre de consultante et d'agente de développement, notamment au Conseil de la culture de Lanaudière.

APERÇU DES AIDES DISPONIBLES : CALQ, CAC, PATRIMOINE CANADIEN, FONDS RÉGIONAUX, ETC.

- Buts, critères et objectifs du programme
- Types de projets admissibles ou non
- Évaluation
- Exercice : élaboration d'un projet s'arrimant aux objectifs d'un programme



© Marie Photo / Dominic Guilbault, violoniste

LA RÉDACTION DU PROJET

- Clarté et précision des différentes étapes
- Optimiser le potentiel de chacune des réponses aux questions sans être redondant
- Rédiger le résumé du projet et choisir un titre percutant
- Exercice : rédaction du projet identifié par le participant, suivi et aide rédactionnelle (par courriel) avec annotations et commentaires



© Caroline Laberge / Théâtre Bluff

VERS UN MEILLEUR FINANCEMENT (SUITE)

Accompagnement individuel

LE BUDGET

- Qui est porteur du projet?
- Quels sont les besoins?
- Quelles sont les étapes à franchir?
- Quels sont les partenaires?
- Comment faire un montage financier?
- Quelles sont les erreurs les plus répandues?
- Exercice : élaboration du budget pour la demande en cours

L'ÉCHÉANCIER



LA MISSION ET LA DESCRIPTION DES RÉALISATIONS MAJEURES DE L'ORGANISME OU DE L'ARTISTE EN LIEN AVEC SA DÉMARCHE ARTISTIQUE

- Ce qu'on devrait y trouver
- Un outil qui évolue

LES DOCUMENTS D'APPUI

- Comment présenter de façon optimale le curriculum vitæ ou l'historique des partenaires, le dossier artistique, le dossier de presse et les lettres d'appui et de partenariat
- Exercice : mise en page des différents documents d'appui inhérents à la demande

LA DEMANDE DANS SON INTÉGRALITÉ

- Retour sur la demande, point par point
- Lettre d'accompagnement
- Présentation générale

PÉRIODE : Entre le 18 octobre et le 17 décembre 2010

LIEU : Au bureau de l'organisme et par échanges de courriels

FRAIS D'INSCRIPTION

50 \$ par participant

Un seul employé d'un même organisme peut profiter de l'accompagnement personnalisé. Inscription limitée. Les premiers inscrits auront priorité.



© simprodoto.com / Rencontre Théâtre Ados



© Vincent Girard / Karina Plesar, marionnettiste



© Carolline Laberge / Théâtre Bluff

? 450 978-6888, poste 4426
www.lacentraledesartistes.com
www.ville.laval.qc.ca (onglet « Culture »)

MENTION SPÉCIALE

Ce programme de formation a été réalisé dans le cadre de l'Entente de partenariat pour soutenir la relève professionnelle en culture intervenue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la Conférence régionale des élus de Laval, le Forum Jeunesse Laval, la Ville de Laval et Emploi-Québec Laval

COLLABORATION SPÉCIALE

Nous remercions le Conseil de la culture des Laurentides et la Centrale des artistes.